
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE

DECRET D /2022/ 0016 /PRG /CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

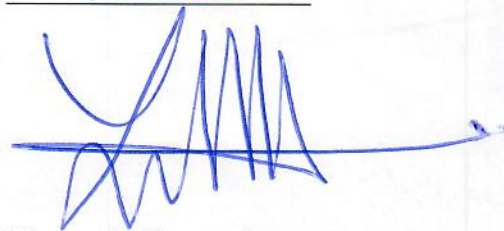
- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025 du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** l'Ordonnance N° 2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur ;
- Vu** le Décret D/2021/059/PRG/CNRD /SGG du 02 novembre 2021, portant attributions, organisation et fonctionnement de la Présidence de la République ;
- Vu** le Communiqué N° 01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

DÉCRÈTE :

Article 1 : Docteur **Alpha Oumar CAMARA** précédemment Conseiller Juridique du Ministère en charge des Investissements et des Partenariats Public-Privé est nommé Conseiller juridique de la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 11 JAN 2022



Colonel Mamadi Doumbouya